



COMPTE RENDU COMMISSION CMCD DU 12 MAI 2009

Présents : P. BARATA – MC DAVID – G. BEL - B. BOCQUET – H. CORMANN –
A. GALICHET – H. RIBET - JD VUAGNOUX

Après l'extraction du 21 Avril 2009 et les dernières vérifications effectuées lors de la réunion, l'état des lieux de la CMCD est le suivant :

Masculin Excellence

HB Guilhaerand Granges

- Socle Arbitrage non respecté : 1 Arbitre Adulte ayant fait 2 arbitrages à ce jour, application du règlement. Le club de HB Guilhaerand Granges est rétrogradé en Départemental.

Masculin Honneur

St Vallier

- Sauf complément de dernière minute, le socle Jeunes Arbitres n'est pas respecté. Pas de jeunes arbitres répertoriés, application du règlement. Le club de St Vallier est rétrogradé en Départemental.

Féminin Prénational

HB Guilhaerand Granges

- Socle Arbitrage non respecté : 1 Arbitre Adulte ayant fait 2 arbitrages à ce jour, application du règlement. Le club de HB Guilhaerand Granges est rétrogradé en Départemental.

Féminin Excellence

US Beaurepaire

- Socle Technique non respecté : Application du règlement. Le club de US Beaurepaire est rétrogradé en Départemental.

RAPPEL

Pour la saison prochaine, l'ensemble des clubs doivent prendre leurs dispositions pour se mettre en conformité avec la CMCD tant au niveau des Entraîneurs, que des Arbitres Adultes et des Jeunes Arbitres (années d'âge : 1991, 92, 93, 94 et 95).

Nous rappelons également que les fraudes commises sur les feuilles de match, comme par exemple inscrire des arbitres qui n'ont pas officié réellement, entraînent des pénalités à tous les signataires de cette feuille (voir PV du CA du 5 Mai 2009).

Les clubs ont intérêt à adopter une démarche structurante.

Règlement saison 2009-2010

Quelques modifications ont été apportées au règlement de la saison prochaine qui sera soumis à approbation lors de l'Assemblée Générale.

Fin de la réunion à 22 H 00.

Le Président

B. BOCQUET